

Invitation à l'

Assemblée constitutive de la nouvelle association « Pro Suisse »

15 octobre 2022, 10h30, salle polyvalente de la caserne,
Kasernenstrasse 15, 3014 Berne

à ne pas
manquer !



Chers membres, donateurs, sympathisants et personnes intéressées,

Ces dernières années, les trois associations que sont l'« Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) », le comité de votation « Non à une adhésion insidieuse à l'UE » et l'« Association des entrepreneurs contre l'adhésion à l'UE » se sont engagées activement pour préserver l'indépendance, la sécurité et la neutralité de la Suisse. Après le renoncement à conclure l'accord-cadre entre la Suisse et l'UE, elles sont arrivées à la conclusion qu'il fallait fonder une nouvelle organisation afin d'augmenter et de concentrer leur force de frappe. Les assemblées générales des trois organisations ont approuvé la fusion et ont chargé un groupe de travail d'organiser l'Assemblée constitutive de la nouvelle association. Cette Assemblée constitutive aura lieu le 15 octobre 2022. Un groupe de travail, composé de représentants des trois comités, a préparé l'assemblée à la demande des trois comités. Il est composé de :

- Dr Christoph Blocher (président)
- Jean-Dominique Cipolla (Comité de l'ASIN)
- Werner Gartenmann (ancien Directeur de l'ASIN)
- Thomas Aeschi (Comité UE-Non)
- Urs Vögeli (Directeur UE-Non)
- Theo Schmid (Association des entrepreneurs contre l'adhésion à l'UE)

Le moment est maintenant venu ! Nous vous invitons le 15 octobre à l'Assemblée constitutive de la nouvelle association. Dès que cette association sera fondée, ses activités démarreront immédiatement. C'est pourquoi la décision de soutenir l'initiative populaire « Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (initiative sur la neutralité) » devra être adoptée à la fin de l'Assemblée constitutive.

Pour des raisons d'organisation, nous estimons qu'il est nécessaire de s'inscrire.

Nous vous prions donc de vous inscrire à l'Assemblée constitutive jusqu'au 5 octobre 2022 à l'aide du talon d'inscription ci-joint.

Une carte de vote n'est pas nécessaire pour cette assemblée.



Ordre du jour
voir au verso

Programme

I. Assemblée constitutive

1. Ouverture, accueil des participants et élection du président du jour
2. Élection du secrétaire au procès-verbal
3. Présence
4. Élection des scrutateurs
5. Discussion détaillée du projet de statuts et adoption des statuts de la fondation
6. Constatation de la fondation de la nouvelle association
7. Organisation de l'association, désignation des organes et élections
8. Adhésion (lors de l'Assemblée constitutive et règlement d'adhésion)
9. Clôture de l'Assemblée constitutive

Pause - petite collation

II. Décision par l'association nouvellement créée de soutenir l'initiative populaire « Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (initiative sur la neutralité) »

1. Allocution du Président nouvellement élu
2. Présentation de l'initiative fédérale « Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (initiative sur la neutralité) » par le Dr Christoph Blocher
3. Débat sur la neutralité suisse entre le conseiller national Roger Köppel et l'ancien conseiller national Tim Guldemann
4. Discussion et adoption de l'initiative

Information sur le point 7 de l'ordre du jour de l'Assemblée constitutive

Propositions de candidatures pour les organes à pourvoir de la nouvelle organisation « Pro Suisse » :

Président : Dr med. Stephan Rietiker
Vice-président : Walter Wobmann, conseiller national
Comité/caissier : Christoph Kunz
Comité : Adrian Amstutz, ancien conseiller national
Comité : Florence Sager-Koenig
Comité : Hans-Ulrich Lehmann
Comité : Piero Marchesi, conseiller national
Comité : Alessandro Mazzoleni
Comité : Prof. Dr Christoph Mörgeli, ancien conseiller national
Comité : Pierre-André Page, conseiller national
Comité : Theres Schläpfer, conseillère nationale
Comité : Dr Ulrich Schlüer, ancien conseiller national
Comité : Prof. Dr Nicolas Szita
Réviseur : Andreas Roth, avocat et notaire

Directeur : Werner Gartenmann
Secrétariat : Sandra Flück